

233

1

Chambre des Représentans.

TABLEAU des amendemens adoptés dans les budgets de la Dette publique, des Dotations, de la Justice, des Affaires étrangères, de l'ordre Léopold et de la Marine.

Budget de la Dette publique.

N° DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS demandés par le Gouvernement.	CRÉDITS accordés.	
	CHAPITRE 1^{er}. — Dette constituée.			
1	Intérêts de la dette active, inscrite au grand-livre auxiliaire.	611,894 17	611,894 17	} 7,819,894 17
2	Intérêts de l'emprunt de cent millions. . .	5,130,158 75	5,040,000 "	
	Dotation de l'amortissement.	1,026,031 75	1,008,000 "	
3	Frais relatifs au paiement des intérêts et de l'amortissement de cet emprunt.	"	150,000 "	
4	Dette flottante.	1,000,000 "	1,000,000 "	
5	Dette viagère.	10,000 "	10,000 "	
	CHAPITRE II. — Rémunérations.			
1	Pensions ecclésiastiques	975,048 "	962,548 "	} 3,012,500 "
	— civiles.	401,262 "	401,262 "	
	— civiques	207,000 "	207,000 "	
	— militaires.	1,141,690 "	1,141,690 "	
2	Traitemens d'attente.	137,500 "	50,000 "	
3	A Subvention à la caisse de retraite. . .	380,000 "	200,000 "	
	B Crédit supplémentaire.	"	50,000 "	
	(Le ministre des finances ne pourra disposer de ce crédit, ainsi que de la subvention de fr. 200,000, qu'à condition de satisfaire à tous les besoins de la caisse de retraite)			
	CHAPITRE III. — Fonds de dépôts.			
1	Intérêts des cautionnemens dont les fonds sont encore en Hollande	160,000 "	160,000 "	} 323,000 "
	Intérêts des cautionnemens de comptables belges inscrits au grand-livre d'Amsterdam.	6,000 "	6,000 "	
2	Intérêts des cautionnemens versés en numéraire depuis la révolution.	57,000 "	57,000 "	
3	Intérêts et remboursement des consignations.	100,000 "	100,000 "	
				11,155,894 17

Budget des Dotations.

Nos		DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS demandés par le gouvernement	CRÉDITS accordés.
des chap.	des art.			
1		Liste civile.	2,751,322 75	2,751,322 75
2		Sénat.	20,000 00	20,000 00
3		Chambre des Représentans.	367,665 00	407,655 00
4	1	Cour des comptes. — Personnel.	43,386 20	
	2	Bureaux.	58,724 00	117,010 20
	3	Matériel.	16,900 00	
		TOTAL Fr.	3,205,987 95	

Ministère de la Justice.

	SOMMES DEMANDÉES.	SOMMES ACCORDÉES.	
CHAPITRE PREMIER.			
<i>Administration centrale.</i>			
ART. 1 ^{er} . Traitement du Ministre.	21,000 »	21,000 »	} 131,000 »
ART. 2. Id. des fonctionnaires.	105,000 »	95,000 »	
ART. 3. Matériel.	15,000 »	15,000 »	
CHAPITRE II.			
<i>ORDRE JUDICIAIRE. — Cour de Cassation.</i>			
ART. 1 ^{er} . Lit. A. Personnel.	233,800 »	233,800 »	} 241,800 »
B. Matériel.	10,000 »	8,000 »	
<i>Cour d'appel.</i>			
ART. 2. Lit. A. Personnel.	474,400 »	472,890 »	} 492,890 »
B. Matériel.	16,000 »	16,000 »	
C. Mobilier.	6,000 »	4,000 »	
<i>Tribunaux de première Instance, Justices-de-Paix, Greffes de Police et de Commerce.</i>			
ART. 3. Lit. A. { Personnel.	684,466 72	681,466 72	} 1,736,916 72
Matériel.	18,000 »	15,000 »	
B. Greffiers des tribunaux de commerce.	11,000 »	11,040 »	
C. Justice-de-peace et police.	312,720 »	312,720 »	
ART. 4. Présidence des assises.	12,000 »	12,000 »	
CHAPITRE III.			
<i>JUSTICE MILITAIRE. — Haute-Cour.</i>			
ART. 1 ^{er} . Lit. A. Personnel.	62,050 »	62,050 »	} 126,230 »
B. Matériel.	4,200 »	4,200 »	
ART. 2. Auditeurs et prévôts.	74,310 »	59,980 »	
CHAPITRE IV.			
ART. UNIQUE. Fonds de poursuites et d'exécution.	670,000 »	651,000 »	} 651,000 »
CHAPITRE V.			
ART. UNIQUE. Constructions et réparations.	35,000 »	35,000 »	} 35,000 »
CHAPITRE VI.			
<i>Bulletin Officiel et Moniteur.</i>			
ART. 1 ^{er} . Bulletin Officiel.	30,240 »	30,240 »	} 76,670 »
ART. 2. Moniteur. — Lit. A. Personnel pour les 3 derniers trimestres.	26,670 »	11,730 »	
B. Matériel.	50,000 »	34,700 »	
CHAPITRE VII.			
<i>Pensions.</i>			
ART. UNIQUE. Pensions.	15,500 »	47,500 »	} 47,500 »
CHAPITRE VIII.			
<i>Prisons.</i>			
ART. 1 ^{er} . Frais d'entretien et nourriture.	775,000 »	775,000 »	} 2,012,310 »
ART. 2. Traitemens et salaires.	226,810 »	226,810 »	
ART. 3. Récompenses aux employés pour bonne conduite et actes de dévouement.	5,500 »	2,500 »	
ART. 4. Frais de bureau et impressions.	10,000 »	8,000 »	
ART. 5. Constructions et réparations.	150,000 »	100,000 »	
ART. 6. Achat de matières premières.	1,000,000 »	900,000 »	

CHAPITRE IX.		SOMMES DEMANDÉES.	SOMMES ACCORDÉES.	
<i>Établissements de Bienfaisance.</i>				
ART. 1 ^{er} .	Frais d'entretien et de transport des mendians dont le domicile de secours est inconnu.	11,630 »	11,630 »	} 303,704 »
ART. 2.	Secours à accorder aux établissemens de bienfaisance en cas d'insuffisance de leurs ressources.	31,746 »	18,000 »	
ART. 3.	Pour avances à faire aux communes, à charge de remboursement de leur part, au dépôt de mendicité de la société de bienfaisance, et subsides en faveur de la colonie des mendians, fondée par cette société.	126,984 »	74,074 »	
ART. 4.	Subsides pour les enfans trouvés et abandonnés, sans préjudice du recours aux communes et aux provinces.	211,640 »	200,000 »	
CHAPITRE X.				
<i>Police.</i>				
ART. UNIQUE.	Frais de police, etc.	85,000 »	85,000 »	85,000 »
CHAPITRE XI.				
<i>Dépenses imprévues.</i>				
ART. UNIQUE.	20,000 »	15,000 »	15,000 »
				5,220,330 72

Ministère des Affaires étrangères.

CHAPITRE I ^{er} .	CRÉDITS demandés par le Gouvernement.	CRÉDITS ACCORDÉS.	
<i>Administration centrale.</i>			
ART. 1 ^{er} . Traitement du Ministre. . fr. 21,000			
Frais d'ameublement. 4,000	35,000 »	25,000 »	} 77,000 »
— 2 Traitemens des employés.	39,060 »	39,000 »	
— 3 Matériel.	15,600 »	13,000 »	
CHAPITRE II.			
<i>Traitemens des Agens du service extérieur.</i>			
ART. 1 ^{er} France.	62,500 »	58,000 »	} 245,225 »
— 2 Grande-Bretagne.	88,600 »	80,000 »	
— 3 Prusse.	60,500 »	17,025 »	
— 4 Autriche.	30,000 »	30,000 »	
— 5 Russie.	40,000 »	10,000 »	
— 6 États-Unis.	25,000 »	25,000 »	
— 7 Diète Germanique.	12,600 »	5,150 »	
— 8 Brésil.	21,000 »	5,250 »	
— 9 Espagne.	12,600 »	3,150 »	
— 10 Italie.	10,500 »	10,500 »	
— 11 Suède.	12,600 »	3,150 »	
CHAPITRE III.			
Traitemens des agens en non-activité.	8,400 »	12,000 »	12,000 »
CHAPITRE IV.			
Frais de voyages des agens du service extérieur, frais de courriers, estafettes et courses diverses.	90,000 »	70,000 »	70,000 »
CHAPITRE V.			
Frais à rembourser aux agens du service extérieur.	60,000 »	32,000 »	32,000 »
CHAPITRE VI.			
Missions extraordinaires et dépenses imprévues. .	105,000 »	80,000 »	80,000 »
Fr.			516,225 »

Ordre LÉOPOLD.

	CRÉDITS demandés par le Gouvernement.	CRÉDITS ALLOUÉS.
ART. 1 ^{er} .		
Administration de l'Ordre,	11,080 »	8,000 »
ART. 2.		
Achat de décorations.	60,000 »	60,000 »
Fr.		68,000 »

Ministère de la Marine.

	CRÉDITS demandés par le Gouvernement.	CRÉDITS accordés.	
CHAPITRE I ^{er} .			
ART. 1 ^{er} . Administration centrale (<i>Personnel</i>).	7,350 »	9,870 »	} 13,870 »
2. Administration centrale (<i>Matériel</i>).	4,400 »	4,000 »	
CHAPITRE II.			
ART. 1 ^{er} . Bâtimens de guerre (<i>Personnel</i>).	290,906 33	278,516 33	} 542,586 33
2. Bâtimens de guerre (<i>Matériel</i>).	263,070 »	263,070 »	
3. Entretien d'une corvette et traitement d'un gardien.	1,000 »	1,000 »	
CHAPITRE III.			
ART. UNIQUE. Magasin de la Marine.	23,900 »	23,900 »	23,900 »
CHAPITRE IV.			
<i>Service des ports et des côtes.</i>			
ART. 1 ^{er} . Personnel.	4,305 »	4,305 »	} 10,384 »
2. Matériel.	6,079 »	6,079 »	
CHAPITRE V.			
ART. UNIQUE. Dépenses éventuelles.	4,200 »	4,200 »	4,200 »
			594,940 33